

Directives aux auteurs

1. Dans le texte

- Accentuer les majuscules (par exemple État au lieu d'Etat).
- Citations en langue ancienne (latin, ancien français, ancien néerlandais,...) : en italiques, sans guillemets.
- Citations en langue moderne: en caractères romains, entre guillemets.
- Appel de notes, avant le signe de ponctuation (, - . - ? etc.).
- Dans la mesure des possibilités, éviter de numéroter les chapitres, sous-chapitres et paragraphes de l'article (par ex. 1.2.1 ou I A 1, etc.) .
- Dates complètes (par ex. 29 mai 1933 et non 29-5-1933 ou 29.v.1933)
- Éviter l'utilisation des caractères gras (sauf pour les paragraphes et subdivisions du texte) et des capitales (sauf dans les notes pour le nom de l'auteur)
- Utiliser les majuscules pour la première lettre de tous les mots d'une institution ou d'une revue, même pour un adjectif, lorsque ce dernier est repris dans le sigle de l'institution ou de la revue. Exemple : *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*; Commission Royale d'Histoire. Utiliser les majuscules dans les titres de livres uniquement quand ceux-ci sont publiés en anglais.

2. Dans les notes

- Prénom complet de l'auteur à sa première occurrence.
- Utiliser des petites capitales pour le nom des auteurs (Jean STENGERS), pour les mentions en chiffres romains (XIX^e siècle, Louis XIV) et pour les sigles d'institutions (AGR, ARA, KBR, FNRS, ULB, UCL, etc.).
- Opter pour le système de citation suivant :

Livre :

Jean BOUVIER, *Initiation au vocabulaire et aux mécanismes économiques contemporains (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, SEDES, 5^e éd., 1977 (Regards sur l'Histoire, vol. 7).

Angus MADDISON, *Ontwikkelingsfasen van het kapitalisme*, Utrecht-Antwerpen, Uitgeverij Het Spectrum, 1982 (Aula Paperback, nr. 68).

Stephen CONSTANTINE, *Unemployment in Britain between the Wars (1918-1939)*, London, Longman, 1980 (Seminar Studies in History, vol. 10).

Article de revue :

Jean STENGERS, "Hitler et la pensée raciale", dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. 75, 1997, 2, p. 413-441.

Dirk LUYTEN, "Het "Centrum Lippens", een Belgische Nieuwe Orde in een nazistisch Europa?", in *Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis*, dl. 71, 1993, 4, p. 875-912.

Martin DAUNTON, "Churchill at the Treasury: Remaking Conservative Taxation Policy (1924-1929)", in *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 75, 1997, 4, p. 1063-1084.

Contribution à un ouvrage collectif :

Jean STENGERS, "Race et nationalité chez Émile de Laveleye", dans Pierre GUIRAL & Émile TEMIME, eds., *L'idée de race dans la pensée politique française contemporaine*, Paris, Éditions du CNRS, 1977, p. 110-135.

Alain PLESSIS, "Bankers in French society, 1860-1960", in Youssef CASSIS, ed., *Finance and Financiers in European History 1880-1960*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 147-161.

Sources d'archives :

Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Papiers Jaspar, 81, "Projet d'Arrêté-Loi", 29 mai 1933.

Brussel, Algemeen Rijksarchief, Papieren Jaspar, 81, "Projet d'Arrêté-Loi", 29 mei 1933.

London, National Archives, Cabinet, T171/239, Churchill to R. Hopkins, 28 November 1924.

Publications et sources sur internet :

Maurice CROUSE, "Citing Electronic Sources in History Papers", in

<http://history.memphis.edu/mcrouse/elcite.html> (4 April 2009), date de la consultation / datum raadpleging / consultation date

- Les titres de périodiques, les dénominations d'institutions, etc. peuvent être abrégées dès la deuxième occurrence, à condition que l'abréviation soit signalée la première fois.

- Éviter les références du genre DUVOSQUEL 1997 ou 1997 b .

- Dans le cas d'une référence à une étude (article, livre) déjà citée plus haut dans les notes, éviter la seule mention *op. cit.* ou *loc. cit.*; faites précéder *op. cit.* du nom de l'auteur (en capitales) et des deux ou trois mots principaux du titre de l'étude <facultatif: mention de la note où la référence est donnée en entier>.

- Dans les notes également, donner les dates complètes.

- Dans le cas d'utilisation d'abréviations (par ex. pour les fonds d'archives ou pour certaines revues/collections bien connues), ne pas oublier de donner, par ex. en n. 1 ou en n. * placée au début de l'article, la liste des abréviations utilisées.

- Dans le cas d'une référence à une édition d'auteur ancien (médiéval, moderne...), ne pas oublier de mentionner le nom de l'éditeur et les coordonnées (y compris la date) de l'édition utilisée.

3. Résumé

- Joignez à votre texte un résumé d'une dizaine de lignes (en français, en néerlandais et en anglais). Le titre de l'article doit également être traduit. Ajoutez-y quelques mots-clés.